

AVIS DE FERMETURE

Nous vous informons que les services administratifs et techniques de l'Administration Communale ainsi que les bureaux du CPAS seront fermés:

- Les mardis 24 et 31 décembre 2019 après-midi;
- Les 25, 26 décembre 2019 ainsi que les 01er et 02 janvier 2020 toute la journée;

Nous vous remercions pour votre compréhension.

CALENDRIER 2020 DES COLLECTES DE DÉCHETS ET SACS PMC

Le calendrier de collectes 2020 sera distribué en toute boîte cette semaine. Surveillez donc votre boîte aux lettres !

ATTENTION pensez à bien vérifier les dates et horaires de collectes. Des changements peuvent avoir eu lieu par rapport à 2019.

QUE TROUVEREZ-VOUS DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE ?

- les dates des collectes de déchets ;
- le guide de tri des déchets ;
- les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés ;
- l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les parcs à conteneurs ;
- et d'autres informations utiles

QUE FAIRE SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE CALENDRIER ?

Si vous souhaitez avoir accès à des versions électroniques du calendrier ou, au cas où vous ne l'auriez pas gardé, vu ou reçu en version papier, nous vous proposons plusieurs solutions :

- Calendrier des collectes en ligne: vous pouvez consulter à tout moment le calendrier en ligne sur le site www.bep-environnement.be
- Calendrier à imprimer: vous pouvez télécharger le calendrier via www.bep-environnement.be
- Applications mobiles: téléchargez gratuitement les applications Recycle! (sur Android et IOS) ou TrashCollect (Android) pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.
- Vous pouvez également contacter l'Administration Communale, qui dispose d'un stock de calendriers pour les citoyens.

ATTENTION: Les rouleaux de sacs PMC gratuits pour l'année 2020 et à échanger via le bon détachable sur ces calendriers ne seront disponibles qu'à partir du 06/01/2020 à l'Administration Communale.

Vous n'êtes pas encore venus chercher votre rouleau de 20 sacs PMC gratuits en 2019 ? Vous avez jusqu'au 31/12/2019 pour vous présenter à l'Administration Communale avec votre bon complété et disponible sur votre calendrier 2019.

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 11.12.19: Treignes - Mazée

Le 14.12.19: Mousty - Nismes / Petits Tiennes de Nismes / Mazée Sud - Vigneux / Le Mesnil - Oignies Est / Ville d'Arlon - Risque Tout / Oignies - Propriété Blaton (Privé)- Les Houppias / Olloy Ouest

Le 15.12.19: Battérages

Le 16.12.19: Marie Fontaine (Privé) - Oignies

Le 17.12.19: Abannets - Nismes

RAMASSAGE DES PMC DANS TOUTE L'ENTITÉ:
LES 10 ET 24 DÉCEMBRE 2019



BULLES À VERRE ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE

A l'approche des fêtes de fin d'année, face à la problématique des déchets sauvages et des dépôts clandestins autour des bulles à verre, l'Administration Communale vous invite à être particulièrement vigilant à la propreté autour des bulles à verre.

Le tri est tellement plus agréable quand un environnement est propre. Trier les bouteilles, les flacons et les bocaux en verre, rien n'est si facile ! Il suffit de les déposer dans les bulles à verre en séparant bien le verre coloré du verre incolore.

Tout aussi facile : respecter les bulles à verre. C'est simple : rien ne peut être déposé à proximité ! Pas de caisses en carton, de sacs en plastique ou d'objets encombrants (matelas, chaises, fauteuils...).

Ce n'est pas agréable de se promener dans son quartier et d'y découvrir des dépôts « clandestins » autour des bulles à verre. Par ailleurs, en laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires. Pourquoi abandonner sa caisse en carton alors qu'elle pourrait servir à nouveau ou être déposée au prochain passage des papiers-cartons ? Et les encombrants ? Matelas et mobiliers divers sont repris dans les recyparcs. Vous pouvez également contacter la Ressourcerie namuroise afin d'organiser un enlèvement à domicile.

Et si la bulle est pleine, rendez-vous vers un autre site de bulles ou bien revenez plus tard. Enfin, si vous avez malencontreusement produit des débris de verre, ramassez-les. Cela évitera blessures, crevaisons et tout désagrément de ce genre ! Vous cherchez plus d'infos sur le tri du verre et l'emplacement des bulles ? Alors, rendez-vous sur le site www.bep-environnement.be, rubrique « Parcs et bulles »

AGENDA

Oignies - Le 13.12.19: à pd de 15h10 - **Marché de Noël de l'Ecole Communale** - Petite restauration, dégustation de gâteaux, bières et vins de Noël - Articles cadeaux et décoration - Tirage de la tombola de Saint Nicolas

Nismes - Le 15.12.19 à 11h00: **Concert de Noël des Fanfares Royales** de Nismes à la salle «Espoir et Fraternité». Entrée au concert: 3€ - Entrée au concert + potée aux choux: 12€ - Renseignements et réservations pour le 11.12.19 au 0496/62.48.82

MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER**

MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES